PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV097-2 - Revenus fonciers : Les déclarations 2044 ligne par ligne

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

- Comptables et gestionnaires gérance.
- Juristes immobiliers.
- Conseils en gestion de patrimoine.

Objectifs pédagogiques

- Contrôler la véracité des informations fiscales transmises aux bailleurs.
- Communiquer efficacement avec ses clients bailleurs.
- Adapter ses réponses à l'actualité.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - LES RECETTES IMPOSABLES
- De la ligne 211 à la ligne 213.
- Rappel du régime de droit commun des abandons de loyers (habitation, professionnel et commercial).
- Actualité (2020 / 2021) : l'abandon du loyer en faveur des entreprises en période de crise sanitaire.
- 1 ère mesure : la défiscalisation de l'abandon.
-2 ème mesure : l'octroi d'un crédit d'impôt.

2 - LES CHARGES COURANTES
- De la ligne 221 à la ligne 227 (hors 224).

3 - LES CHARGES DE TRAVAUX
- La ligne 224.
- Les dernières jurisprudences.

4 - LES CHARGES DE COPROPRIETE
- De la ligne 229 à la ligne 230

5 - LES CHARGES FINANCIERES
- La ligne 250.

6 - LA LIGNE DE RESULTAT
- La ligne 263.
- Le traitement du résultat déficitaire.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :
- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.